

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

lieu, avait été réellement faite, elle n'aurait pas été rejetée.

En présence des faits, la Gazette doit donc retracer ce passage dans lequel elle dit que, pour s'être guidé d'après la lettre de M. La Fontaine à M. Caron, "Lord Elgin a été traitement en train dans un piège, celui de faire une avance vers des hommes qu'il devait croire être des hommes d'état"

Nous devons dire à la Gazette que depuis la publication de son article, nous avons vu plusieurs membres respectables du parti Tory de cette ville, qui nous ont dit qu'ils ne croyaient pas un seul mot de ses imputations injurieuses au caractère de MM. Morin et La Fontaine, et que de telles imputations faisaient plus de tort que de bien à leur parti.

Aux citations que la Gazette a faites de la lettre de M. La Fontaine à M. Caron, nous en ajoutons une autre, la voici :

"Je ne puis terminer sans vous dire un mot sur ma position à l'égard de mes amis politiques. Je l'ai souvent dit et je le répéterai encore, c'est qu'aucune considération, qui me soit personnelle, ne doit les empêcher de former partie d'une administration qui, pour le Bas-Canada, serait organisée d'après les principes constitutionnels qui doivent diriger notre conduite."

"Je ne servirai jamais d'instrument pour diviser mes compatriotes. Si l'on forme une administration qui mérite ma confiance, je la soutiendrai de bon cœur ; si cette administration n'a pas ma confiance, mais qu'elle possède celle de la majorité de mes compatriotes, ne pouvant la soutenir, je me retirerai volontiers de la représentation, plutôt que de jeter la division dans nos rangs."

Ces paroles de M. La Fontaine, ses amis, ses compatriotes, et même ses adversaires politiques qui le connaissent personnellement, savent qu'elles sont sincères. Ses amis politiques savent aussi qu'il a fait de nombreux sacrifices qu'il a déjà faits pour la cause populaire, il a toujours été prêt et l'est encore d'ajouter celui de son siège dans la législature, s'il le croyait, dans les circonstances, un obstacle à l'acceptation d'arrangements ministériels qui, dans leur opinion, seraient calculés à rendre justice au Bas-Canada et à le placer sur un pied d'égalité avec le Haut-Canada. C'est assez dire pour démontrer que M. La Fontaine n'a jamais répudié le principe de gouverner par les deux majorités, comme l'allègue gratuitement la Gazette. Mais si l'intention de la Gazette est de faire un crime à M. La Fontaine de la confiance qu'il repose dans son ami M. Baldwin, nous devons lui dire que c'est un crime dont tous ses compatriotes sont coupables en commun avec lui, parce qu'ils estiment et estimeront toujours un homme dont la conduite, de l'aveu même de ses plus violents adversaires, a toujours été marquée au coin du patriotisme le plus pur et du désintéressement le plus grand.

Ce qui précède était en partie écrit quand nous avons lu dans le dernier Canadien, un long article dans lequel ce journal cherche à expliquer les faits de manière à faire peser le blâme sur M. Morin. Nous disposant à reproduire dans notre feuille l'article de la Minerve qui répond victorieusement au Canadien, cela nous dispense pour le moment de répondre nous-même au long et ce journal. Nous le ferons plus tard s'il y a lieu. Nous nous exprimons néanmoins de prendre acte de la déclaration suivante du Canadien : "Nous posons en principe que nul arrangement n'est possible à moins qu'il ne soit basé sur le système des deux majorités." Nous sommes d'accord avec le Canadien. Or le système des deux majorités, comme nous l'avons très bien expliqué notre correspondant O. P. Q., doit comporter non pas l'action isolée de la population canadienne française, mais l'action commune et de cette même population et de cette grande partie de la population anglaise du Bas-Canada, qui marche avec elle." Ce n'est donc pas ce système qui était le but de la nomination de lord Elgin à M. Morin, puisque suivant le Canadien lui-même, la proposition ne devait comprendre que quelques Canadiens-Français seulement. S'il en eût été autrement, la première chose précisée dont Son Excellence aurait informé M. Morin, c'était que les membres de la section Bas-Canadienne du ministère actuel avaient donné leur résignation et que leurs places étaient vacantes.

Nous voyons dans le Canadien la réponse qu'il dit avoir été faite par M. Caron à une communication semblable. Cette réponse nous paraît, au fond, être de la même nature que celle qui aurait été donnée par M. Morin. M. Caron, en disant qu'il "n'avait pas les données nécessaires pour pouvoir se prononcer," fait voir qu'il n'a pas trouvé dans la lettre du gouverneur la proposition du système des deux majorités. M. Morin ne l'y a pas trouvée plus que lui. Si l'un est blâmable, l'autre l'est donc également. Et si, comme le dit le Canadien, "la réponse naturelle et la seule qu'on pouvait faire, était de demander sur quelles bases serait conclu l'arrangement dont parlait Son Excellence," nous ne voyons pas que cette réponse ait été faite par M. Caron. Pourquoi donc le Canadien veut-il faire rejeter le blâme sur M. Morin seul ?

Tout cela sert à nous convaincre de la justesse de cette observation d'un employé du gouvernement, et dont parlait notre correspondant O. P. Q., que la communication de Son Excellence à M. Morin, avait le défaut de n'être ni claire ni précise.

LES VOLEURS DE GRAND CHEMINS. — Nous apprenons que la diligence du Haut-Canada, portant la malle, a été arrêtée cette nuit près de Montréal, entre les Tanneries des Rollands et la barrière de péage du faubourg St. Joseph, par trois individus. Ces misérables armés de pistolets, ont arrêté les chevaux et dévalisé les passagers ; mais ils ont fait une mauvaise prise, car des deux voyageurs qui se trouvaient dans la voiture un seul avait quelque argent, à peu près \$30 et sa montre d'or, l'autre n'avait rien ; la montre et les trente piastres enlevés, ils sont disparus dans le bois de Selby Grange et la diligence a continué sa route. Ils n'ont pas songé à toucher au sac de la malle.

Le major Campbell, ci-devant du 7e Hussards et aussi secrétaire militaire de Lord Sydenham, maintenant propriétaire de la Seigneurie de Rouville, vient d'être nommé secrétaire civil.

LA TEMPERATURE. — L'hiver est revenu. Nous avons eu vendredi et samedi dernier une chute de neige considérable. Les chemins en sont encombrés tellement que dimanche et lundi toutes les malles ont été en retard ; la malle de Québec pour l'Europe n'est arrivée que longtemps après que la malle était prête à partir ; elle aura de la difficulté à se rendre pour le steamer du 1er avril. Un grand froid a succédé à la neige. Samedi matin le thermomètre marquait 32°, dimanche il était descendu à 13° et hier à 16°, aujourd'hui le temps est plus doux.

Meurtre horrible. — Un homme du nom de James Milligan de Fredericksburg dans le Haut-Canada, a tué sa femme le 14 du courant, sous des circonstances d'une brutalité et d'une cruauté inouïes. Cette pauvre femme était en mel d'enfant, sans personne pour l'assister, son mari enivré au lieu de lui porter secours, se jeta sur elle, la couvra de blessures et lui arracha son enfant d'une manière révoltante. La malheureuse n'a survécu que deux heures. Son enfant aussi est mort. Oh ! Intempérance, ce sont là de tes crimes ! Quel léçon pour les ivrognes. Milligan est en prison.

LE MÉRITE RECOMPENSÉ. — Les marchands de cette ville viennent de présenter une bourse de \$221 5s à M. W. Cooper, employé du bureau de Poste de Montréal, comme un témoignage de leur estime et de leur haute approbation de sa conduite et de la manière dont il s'acquitte des devoirs de sa charge.

Un poreil tribut est également honorable et pour ceux qui ont eu l'idée de récompenser le grand mérite de M. Cooper, et pour ce monsieur, qui a su s'acquiescer l'estime générale dans notre ville.

Tous ceux qui ont affaire au bureau de poste de Montréal ont pu mille fois apprécier ses services. M. Cooper est un employé actif, patient, infatigable, toujours poli, prévenant, répondant de la même manière au pauvre comme au riche et remplissant ses devoirs consciencieusement.

Nous regrettons nous aussi, qu'une chose dans tout cela, c'est que la souscription n'ait pas été générale, car tout le monde aurait contribué à l'offrande faite pour récompenser le zèle, l'activité, la politesse de M. Cooper.

Hier, le col. Gore a été mentionné dans les ordres du jour, comme successeur de sir James Hope, au commandement des forces dans le Bas-Canada, depuis le 1er avril prochain. Le fils du col. le lieutenant Jas. Gore, du 71e montagnards, est nommé son aide-de-camp.

UNE MÈRE ET SIX ENFANTS BRULÉS. — Dans un incendie qui vient d'éclater à North-Blenheim, dans l'État de New-York une mère et cinq de ses enfants ont péri dans les flammes. Le sixième enfant, qui est une charmante jeune fille, a été retiré des flammes, mais si cruellement brûlé qu'on désespère de le sauver.

Les Paroisses de Québec ont répondu à l'appel fait par leur Evêque en faveur des Irlandais et des Écossais. Elles ont déjà envoyé près de £1800 au comité.

A une assemblée générale des membres de l'association de la liberté du commerce, tenue mercredi dernier, les messieurs suivants ont été nommés officiers de l'association pour l'année courante : J. Young, écrivain, président. G. H. Holton, écrivain, vice-président. D. L. MacDougall, écrivain, secrétaire-archiviste. W. H. Fleet, écrivain, secrétaire Corresp. J. Glass, écrivain, Trésorier. CONSEIL. — L'hon. A. Cuvillier, D. L. McPherson, écrivain, M. Naught, écrivain, W. Bristow, écrivain, Geo. Elder, jun. écrivain, W. B. Comming, écrivain, James Torrance, écrivain, John E. Mills, écrivain, J. Loonin, écrivain, W. Workman, écrivain.

LUSUS NATURE. — Il y a maintenant en cette ville, à l'Hôtel de M. Chs. Hamelin, voisin de M. Paré, Place du marché St. Anne, un animal monstre, mis bas par une moutonne, qui réunit le bizarre assemblage suivant : La tête de ce monstre, qui n'a qu'un seul œil au milieu du front, et qui est surmonté d'une roupie de coquillage, a la lèvre supérieure d'une souine, les mâchoires, la crinière et l'épaule d'un poulain, le poitrail d'une vache, le bas de la jambe et la patte d'un mouton, et une peau luisante, semblable à celle du chien de mer, couvre le reste du corps. On peut le voir en payant quinze sous.

LE LAC ERIE COUVERT DE GLACES. — La glace est prise entièrement, nous écrit un correspondant des Etats-Unis, d'un bord à l'autre du lac Erie, un voyageur a traversé le lac avec un cheval et un sleigh de Buffalo à Cleveland, une distance de 200 milles.

On a trouvé dans une carrière au nord-est de la montagne de Montréal, les os d'un animal qu'on suppose ante-diluvien il paraît appartenir au genre des poissons, ses vertèbres mesuraient quatre pieds huit pouces et reposaient sur un lit de marne qui contenait beaucoup de coquillages et des morceaux de corail ; cette prétendue relique du déluge a été trouvée par des ouvriers qui exploitaient de la glaise pour faire des briques ; elle est maintenant en la possession de M. Peel qui a l'intention, dit-on, de la donner à la Société d'Histoire Naturelle.

Etats-Unis.

Les malles arrivées depuis notre dernier numéro, ne nous apprennent rien de neuf. Les détails des deux grandes batailles de Saltillo et de Rinconada ne sont pas encore parvenus. Le général Taylor a opéré sa retraite sur Monterey. On s'attendait à une attaque sur cette ville. On ne doute pas qu'il ne puisse tenir dans Monterey aussi longtemps qu'il aura des provi-

sions, mais toute communication avec lui est coupée.

Il a adressé une réquisition au Texas, à la Louisiane, au Mississippi et à l'Alabama pour que dix régiments soient envoyés sur le Rio-Grande.

CORRESPONDANCE.

P. P. A., St. Césaire. — Reçue remise. Dr. B. H. L., Industrio. — Reçue remise. B. B., Lofbinidre. — Reçue remise. P. L., Ste. Elizabeth. — Les journaux sont expédiés. J. E. H. Longueuil. — Reçue remise des mains de votre correspondant. Les journaux seront déposés où vous désirez.

NOUVELLES ETRANGERES.

Un accident affreux, qui aurait pu avoir des suites éplorables, a eu lieu dernièrement, à Soissons, dans une baraque où l'on fait l'exhibition d'une ménagerie qui, entre autres animaux, contient un lion prétendu apprivoisé. Le matin, le maître de cette ménagerie étant entré dans la cage du lion pour lui porter à boire, celui-ci, cédant à ses instincts carnassiers, se jeta sur son maître, lui dévora le bras, et, lui appliquant ses griffes sur la figure, lui enleva toute la peau et toutes les chairs de la face. Ce malheureux, horriblement mutilé, parvint néanmoins à sortir de la cage ; il eut surtout fort heureusement assez de présence d'esprit pour reformer sur lui la porte, et s'opposer par là à la sortie du lion. Il paraît que la veille de cet accident on avait acheté les quartiers d'un cheval dont les chairs furent déposées en provision sous la cage même du lion. Cet animal, surexcité toute la nuit par l'odeur du sang, se trouva le matin dominé par un appétit carnassier et une ardeur de dévorer qui ne connurent plus de bornes, et qu'il chercha à satisfaire en se jetant sur son maître, qu'il aurait dévoré s'il en avait eu le temps. Aux cris que poussait la victime et aux rugissements que faisait entendre le lion, le poste voisin accourut aussitôt ; les militaires, croisant la baïonnette, pénétrèrent, non sans crainte, dans la baraque, où il virent le maître de la ménagerie étendu près de la cage, sans connaissance, tout couvert de sang, et la figure hachée et méconnaissable. On s'est hâté de le transporter à l'Hôtel-Dieu, et son état, dit-on, est presque désespéré.

La Cour d'Assises de Maine et Loire vient de rendre un arrêt qui a produit quelque sensation. Un banquier de Paris, qui s'est fait un nom dans les entreprises de chemins de fer, M. Drouillard, et quatre des électeurs qui avaient concouru à sa nomination de député de Quimper, viennent d'être condamnés, pour achat et vente de suffrages, à cinq ans d'interdiction des droits civiques, et à des amendes assez fortes. C'est peut-être le premier exemple d'un procès de ce genre.

ITALIE. — On écrit de Rome que le pape a chargé le père Arsenio, méchitariste, de recevoir l'ambassadeur turc Cheikib-Effendi à son arrivée en Italie. On pense à Rome que les négociations entamées avec la Porte Ottomane produiront d'heureux résultats pour l'Eglise catholique en Orient, et l'on compte sur l'appui le plus sincère de la part de toutes les puissances chrétiennes pour réaliser un plan qui touche d'une manière si directe au bien de la chrétienté.

SUISSE. — On écrit de Genève, le 19 février : "L'institution du conseil général, dont le programme révolutionnaire du 9 octobre contenait la promesse, a été votée avant-hier, 17, par nos constituants, à une majorité de 54 voix contre 22. Cette assemblée populaire, formée d'un nombre de votants qu'on évalue d'avance à plus de 10,000, est investie du droit de nommer les membres du conseil d'Etat et de voter les lois constitutionnelles. Le déni de la législation est abandonné au grand-conseil, devenu un rouage politique secondaire. Le parti anti-radical est parvenu, non sans une pénible lutte, à faire disparaître du projet de Constitution un article qui attribuait au conseil général le pouvoir de dissoudre en tout temps le grand conseil sur la proposition du pouvoir exécutif. Si l'article eût été passé, Genève serait, au peu de peu d'années, tombée, par l'intermédiaire de l'anarchie populaire, sous un régime pareil à celui des républiques italiennes à la fin du moyen-âge. Nous aurions eu une oligarchie nouvelle entée sur la démocratie, et un régime absolu sans contre-poids."

"On est maintenant curieux de savoir comment fonctionnera ce conseil-monstre, qu'aucun local existant dans l'intérieur de notre ville ne pourra très probablement contenir."

BULLETIN COMMERCIAL.

Liverpool 26 mars 1847.

Depuis notre dernier bulletin, dit l'Economist, et avant l'arrivée de la malle, des transactions assez considérables, sur la fleur ont eu lieu à 32s. livrable en mai, et 31s. et 31s. 6d. livrable en juin. Depuis l'arrivée des nouvelles d'Europe, une vente de 1,000 barils a été effectuée à 35s. livrable en mai et une de 1,500 barils de qualité mêlée à 32s. 6d. au comptant. Depuis cette vente le marché a été sans activité et ces prix ne pouvaient pas être obtenus.

Les grains étaient sans activité ; une vente de blé rouge du Bas-Canada a eu lieu à 6s. par 60lbs. L'orge, l'avoine, le seigle étaient stationnaires ; on demandait 6s. pour les pois, 5s. 9d. ont été refusés.

Le lard mess est à \$18 et \$19 ; le prime mess à \$15 et le prime à \$13.

Un lot de potasse et perlasse a changé de main à 27s. 6d.

A New-York, le marché aux farines était sans activité ; une vente de 30,000 barils a eu lieu aux taux suivants : \$5 75c. livrable en mai ; \$5,000 en juin et \$5 livrable dans le

course de l'année. L'exportation depuis le 1er au 16 mars s'est montée à 50,599 barils. Le blé rouge de Jersey était à \$1 41c. ; de Ohio à \$1 65 ; du Genessee à \$1 75.

Prix des Marchés.

Montréal, 30 Mars, 1847.

Table with columns: PROVISIONS, a. d., s. d. Items include POTASSE, PERLASSE, FLEURS, BEUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

En cette ville le 21, Marie-Claire, enfant de A. Cuvillier, jur., écuier, âgée de 6 ans. En cette ville le 28 du courant, après trois heures de maladie, dame Josephine Trudelle, épouse de feu monseigneur Etienne Birs dit Dismarceau, âgée de 78 ans.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits.

BANQUE DU PEUPLE AVIS. LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le DIVIDENDE de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable, ou après le Premier Mai prochain.

EMPLACEMENTS A VENDRE, SUR les rues Craig et St. Alexandre, rues de Bleury et des Jurés ; rue St. Catherine et St. Constant au haut de la rue St. Dominique, faubourg St. Laurent, et mille-End, sur la continuation de la rue St. Laurent et celle des Tanneries.

SEMAMINE SAINTE, OU OFFICE DE LA QUINZAINE DE PAQUES, AVEC Méditations, Prières et Instructions pour la Confession, la Communion, &c. Prix 3s. 6d.

Cours de Médecine à Québec. LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la MÉDECINE et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain. — 30 mars.

A VENDRE A CE BUREAU. LA TROISIÈME LIVRAISON DE L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL DE LA REVUE CANADIENNE, POUR 1847.

SOMMAIRE DE CETTE LIVRAISON. FRANCESCA, par Madame Ancelet. — LITTÉRAURE CANADIENNE : Eloge de l'honorable Joseph-Itém Vallières de St. Réal, juge en chef du district de Montréal, par A. Garin Lajoie. — Charles Guérin (suite) par un Anonyme. — Rêve du mois, par L. O. L. MUSIQUE : Mazurka, par Julien. — Elgin Polka, (composition canadienne), par J. C. Van Masson.

LES Souhaçons ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PATRIOTES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — PRIX 1-2s. & 3s. E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent, No. 3. 26 mars 1847.

TAPISSERIES FRANCAISES. A VENDRE PAR. E. R. FABRE & CIE. Rue St Vincent, No. 3. 26 mars 1847.

AVIS IMPORTANT. AUX MESSRS. DU CLERGÉ.

Le Soussigné a ordre d'offrir en vente privée au prix le plus bas, tous les effets ci bas énumérés appartenant à la famille de M. L. DELAUNAY consistant en : Boîtes aux Saintes Huiles en argent. Encensoirs avec Navettes argentées. Galons et Franges d'or, Echantillons de Drap d'or et argent. Vierge en Plâtre de différentes grandeurs, ditto de argentée. Chapeaux, Dalmatiques, Chapes, Voiles, Croix, Garnitures de Chape Etoffe, Damas pour ciel de Dais, Agencens, Etoffe de soie blanche, pour cape avec garnitures, Taffetas Cramois, Damas font blanc, Bannières de St. Jean-Baptiste, Orangers etc. Avec un grand nombre d'autres articles dans le même genre. J. D. BERNARD. Montréal, 26 mars 1844.

Etablissement de Parfumerie, A NEW YORK. 305 BROADWAY. SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez MOSS. (Ci-devant Roussel, 159, Broadway. L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol. Les relations commerciales entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme la meilleure maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande réputation qu'il jouit. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway. 12 mars, 1847.

PLUSIEURS BUREAUX A LOUER. A LOUER — Plusieurs BUREAUX près du Palais de Justice, dans les nouvelles bâtisses, rue St-Thérèse, ainsi que dans celle ci-devant occupée par le "Bureau de la Gazette du Canada ;" chaque Bureau consiste en deux chambres, avec des portes d'entrées différentes, et disposés de telle sorte que les personnes qui désirent avoir de plus deux ou quatre chambres, pourraient se les procurer. Ces bureaux ont des volets à l'épreuve du feu, pour la sûreté de papiers importants. La rue doit être planchée dès le commencement du printemps, évitant le bruit des voitures, &c. S'adresser à GEORGE DESBARATS. Bureau de la Gazette du Canada. Montréal, 23 Mars 1847.

GRAND MARCHÉ !!! J. LEWIS. PREND la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il a acheté en un lot tout l'assortiment de la banquette de MM. PHILLIPS & EASTON, SOIERIES, TOILES, LAINAGES ET DRAPERIES, A une forte déduction du prix courant. Cet assortiment est un des plus riches et des plus beaux qui ait été offert à Montréal ; il consiste en Marchandises de patrons à la dernière mode, nouvellement importées. Le tout sera vendu, aux magasins maintenant occupés par J. Lewis, No. 133 rue Notre-Dame. Le magasin SERA OUVERT et la vente commencera LUNDI le 22 du courant à 10 heures du matin. Les marchands détailliers et les familles, qui veulent faire leurs achats de printemps et de l'été feront bien de se présenter aussitôt que possible afin de faire leurs choix. N. B. — Comme on s'occupe maintenant à arranger les marchandises il n'en sera pas vendu cette semaine.

LA CHIMIE AGRICOLE. Mise à la portée de tout le Monde. OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par M. AUBIN ; prix 1s. 3s. ou 12s. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & CIE. 19 Février, 1847.

Chemin de Fer DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE. VIS est par le présent donné aux Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à ses prochaines Sessions, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilège de construire le PORT projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans le plan de la Rivière, et un de pas moins de cent cinquante toises. Le dit Port aura cinq espaces de cent cinquante toises. Le plus bas surface de la charpente du pont sur le dernier espace, sera élevée au-dessus des plus hautes marées de vingt-sept pieds, quatre pouces de trente sept pieds quatre pouces au-dessus des basses eaux ordinaires, et trente pieds six pouces au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau durant la saison de la navigation. Par ordre THOMAS STEERS, Secrétaire. Bureau de la Compagnie, Montréal, 26 mars 1847.

J. N. WALKER & CIE. MACHINISTES. Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65. INFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils ont maintenant prêts à exécuter et à réparer tous les sortes d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils nettoient et réparent les lampes, etc. etc. 8 jour.

